

IV. — Scientifiques

*
**

ARCHIVES, RECHERCHE HISTORIQUE ET INFORMATIQUE : UNE EXPÉRIENCE TUNISIENNE

L'étude de l'histoire contemporaine de la Tunisie, marquée essentiellement par le fait colonial, ne peut se passer de la collecte des documents produits par l'administration coloniale dans le cadre de la conduite des affaires tunisiennes : affaires civiles, affaires militaires sont grosso modo partagées entre le Ministère des Affaires Étrangères et le Ministère de l'Armée.

Une abondante documentation constituée par la correspondance entre ces deux ministères à Paris et la Résidence Générale à Tunis vient s'ajouter à tous les dossiers de base constitués par la gestion sur place, à la Résidence Générale même, sans oublier la place accessoire mais réelle, que tient la Tunisie dans l'administration des affaires algériennes par le Gouvernement général de l'Algérie depuis 1830.

Dans le but de reconstituer cet important patrimoine archivistique et historique, une Commission des Sources de l'Histoire Tunisienne en France (CSHTF) a été constituée en 1981 dans le cadre du Programme National de Recherche sur l'Histoire du Mouvement National.

Cette Commission s'est assignée comme objectifs :

— la prospection des centres d'archives français concernant l'histoire de la Tunisie;

— la reconstitution sous forme de microfilms d'un fonds d'archives à partir des documents collectés dans ces centres et leur mise à la disposition de la recherche en Tunisie;

— la constitution d'une base de données historiques à partir de ces archives microfilmées.

Ce programme de recherche historique s'est limité pour le moment à la période contemporaine : la collecte se faisant essentiellement dans les fonds des administrations françaises (civile et militaire) qui ont géré les affaires tunisiennes sous le régime du Protectorat, on peut dire que ce programme est celui de la reconstitution des archives du Protectorat et de leur exploitation par la recherche.

C'est donc à cette documentation officielle et publique que sont consacrés les premiers efforts de la Commission des Sources de l'Histoire Tunisienne en France. L'accent est mis sur la période du Protectorat mais une partie du fonds est antérieure à 1881, certains cartons remontant parfois jusqu'à 1830 environ.

I. — LE FONDS MICROFILMÉ DE LA CSHTF

Le transfert des sources de l'histoire tunisienne en France, préalable nécessaire (quoique à lui seul insuffisant) à tout travail historique sur la Tunisie des XIX^e et XX^e siècles est actuellement en cours. *WATHA'IQ*, le bulletin semestriel publié par la Commission depuis 1984 (1), décrit l'évolution du fonds ainsi que celle de son exploitation.

1) Composition du fonds

L'opération de repérage et de quantification des sources de l'histoire tunisienne en France a orienté la collecte vers trois centres prioritaires; ainsi ont été inventoriées, analysées et microfilmées les archives :

- du Ministère français des Affaires Etrangères (fonds du Quai d'Orsay à Paris et fonds de la Résidence, à Nantes);
- du Service Historique de l'Armée de Terre (Château de Vincennes);
- des Archives Nationales d'Outre-Mer (Aix-en-Provence).

Ajoutons à ces trois fonds prioritaires pour le moment celui du Centre des Hautes Etudes d'Administration Musulmane (CHEAM) estimé à 116 mémoires environ concernant la Tunisie (2).

Le fonds microfilmé de la CSHTF est estimé actuellement à 2 783 cartons d'archives, de volume très variable (3), provenant des trois fonds cités. Quelques fonds iconographiques ont été explorés à Paris (4) mais leur exploitation a été remise à une date ultérieure.

Ces cartons à contenu très divers sont répartis sur 29 séries ou sous-séries couvrant pour le moment la période 1830-1949 (5).

(1) 9 numéros ont paru à ce jour.

(2) Voir *WATHA'IQ* n° 8, 1987.

(3) En général entre 300 et 1 500 folios par cartons selon les fonds et les séries.

(4) Cf. Rapport général de D. BRAHIMI publié dans *WATHA'IQ* n° 2, pp. 11-14.

(5) Pour le détail de la composition des fonds, séries et sous-séries, se reporter aux numéros 2, (1984), 3 et 4 (1985) du bulletin *WATHA'IQ*.

Du point de vue archivistique, deux règles ont été suivies :

— celle du respect du classement des dépôts d'archives d'origine : ainsi sont repris les intitulés des séries et cartons et leur logique de constitution. Cette règle archivistique rejoint une conception historique des archives : un classement reflète l'histoire et le fonctionnement et l'administration qui a produit le document dont la critique ne peut se passer de la connaissance des conditions dans lesquelles il a été produit;

— il a fallu également se soumettre aux conditions prévues par la loi française du 3 janvier 1979 pour la communication des archives (règles des 30, 60, 100 et 120 ans selon les cas).

Les 29 séries ou sous-séries explorées, sélectionnées et analysées sont :

— soit des séries ou sous-séries consacrées entièrement à la Tunisie par les fonds d'origine, les titres originels en faisant souvent foi :

exemples : Dans le fonds du Quai d'Orsay :

Nouvelle Série Tunisie 1882-1917

Tunisie 1917-1940

Tunisie 1944-1949

● Dans le fonds du Service Historique de l'Armée de Terre : *Sous-série 2 H Tunisie*

● Dans le fonds des Archives Nationales d'Outre-Mer : *Sous-série 25 H Tunisie*.

— Soit des « Séries » reconstituées à partir de cartons choisis dans des séries d'intérêt général dont une partie seulement concerne l'histoire tunisienne.

Exemple : *Série Afrique 1918-1940 du fonds du Quai d'Orsay*

Série Etat-major de l'Armée-Attachés militaires du Service Historique de l'Armée de Terre.

— Une place à part doit être réservée au fonds de la Résidence générale dont le volume, la richesse et le caractère encore inédit en font une « série » particulièrement prometteuse.

Cette masse de documents, organe et fruit de la gestion administrative de la Tunisie par le Protectorat est à la fois abondante et variée : si les autorités françaises sont d'abord attentives aux problèmes politiques — notamment ceux de la résistance à l'occupation française, de la naissance et de l'évolution du mouvement national — les questions économiques sociales et culturelles occupent cependant une place importante dans l'administration du Protectorat comme en témoignent les rubriques du plan de classement des archives (Travaux Publics, Finances, Travail, Santé, Enseignement...). Les archives du service historique de l'Armée de Terre fournissent des données militaires et stratégiques sur l'ensemble du pays — et plus spécialement sur les territoires militaires du Sud — souvent accompagnées de rapports économiques ou politiques, d'études ethnologiques... permettant une connaissance multiple de la Tunisie coloniale.

Sans oublier qu'il s'agit de documents officiels reflétant la vision des autorités coloniales, les archives du Protectorat français en Tunisie, actuelle-

ment en cours de microfilmage et de transfert à Tunis, représentent un matériau indispensable à une meilleure connaissance de l'histoire contemporaine de la Tunisie, des conditions d'émergence du mouvement national, de la vie sociale, économique, culturelle pendant cette période et plus spécialement de la politique du Protectorat dans les divers domaines de gestion du pays.

Ce fonds qui, comme nous l'avons dit plus haut, est en cours de microfilmage et de transfert à Tunis, est mis à la disposition des chercheurs à la salle de lecture de la Commission depuis juillet 1984.

2) Consultation du fonds microfilmé

La consultation de ces archives microfilmées se fait depuis juillet 1984, date d'ouverture de la salle de lecture au public (6). A l'aide des indispensables répertoires, 3 à 4 lecteurs par jour en moyenne environ (7) consultent ce fonds; les premiers travaux et articles ont été effectués par des chercheurs, pour la plupart universitaires et se recrutant parmi les historiens.

A ce titre, il est permis de dire que le Programme National de Recherche sur l'Histoire du Mouvement National a contribué à mettre en place un centre d'archives concernant spécialement la période et le régime du Protectorat. Le PNR a évalué la masse de documents à microfilmer à 10 000 cartons environ provenant des 3 fonds d'archives français ci-dessus cités (8), fonds qui pourrait être éventuellement élargi par la collecte d'autres fonds prospectés en France (archives de la Chambre de Commerce de Marseille, sources iconographiques...).

II. — L'INFORMATION EN COURS ET LES INSTRUMENTS DE RECHERCHE PRÉVUS

Informatisation

Suite à la collecte du microfilmage et à l'envoi des microfilms à Tunis, et parallèlement à la confection des répertoires, il a été décidé de constituer une base de données historique à partir de ces sources. Ainsi, outre son exploitation directe et classique par les chercheurs et tenant compte des possibilités offertes aujourd'hui par l'informatique, ce fonds a donné lieu à une entreprise d'informatisation.

a) But et caractéristiques de l'informatisation (9)

Ce fonds microfilmé se définit par son origine, puisqu'il provient exclusivement des fonds français, de même qu'il est — pour l'essentiel et pour le moment — chronologiquement limité à la période du Protectorat.

(6) Au Centre National Universitaire de Documentation Scientifique et Technique (CNUST), 1 avenue de France, Tunis.

(7) Le nombre de demandes de consultation est passé de 113 en 1985 à 198 en 1986, puis 628 en 1987.

(8) Dont plus de 6 000 composent le fonds de la Résidence (ou fonds de Nantes).

(9) Voir Kmar MECHRI-BENDANA « L'informatisation au service des archives et de la recherche historique » *Cahiers de Tunisie* n° 135-136, Tome XXIV, 1986, pp. 201-206. Habib BELAÏD et Kmar MECHRI-BENDANA « Les archives microfilmées de la Commission des Sources de l'Histoire Tunisienne en France : fonds, traitement informatique, outils de recherche » *Revue Tunisienne de Communication*, n° 12, juillet-décembre 1987, pp. 37-55.

C'est dans ce cadre à la fois archivistique et historique qu'a été conçue la base de données historique intitulée ARCHIVE (10) destinée à organiser, rationaliser, orienter l'accès à cet immense matériau de base en obéissant à un double impératif :

- restituer la matière des archives selon la composition et l'esprit des fonds initiaux.
- la convertir en information historique.

Ainsi le traitement informatique de ces archives poursuit-il un double objectif :

- celui d'un outil documentaire soucieux d'informatiser la description et la gestion de cette matière (essentiellement par le catalogage des cartons).
- celui d'un projet de recherche à partir d'un fonds historique dont l'analyse fera ressortir pour les chercheurs les différentes pistes d'interrogation.

Par le premier objectif (traitement informatique des données descriptives de catalogage) la base de données ARCHIVE s'apparente à la plupart des bases documentaires connues. Par l'indexation détaillée du contenu de chaque carton, elle espère mettre en valeur 4 types d'accès à l'information historique :

- les descripteurs — matières ou mots-clés
- les noms de personnes
- les lieux géographiques
- les événements.

La base des données ARCHIVE est donc une base de données à la fois descriptive et analytique qui se propose de démultiplier l'accès du chercheur aux différentes données contenues dans chaque carton tout en respectant ce dernier comme unité archivistique de base.

b) Perspectives : les instruments de recherche

Le bulletin *WATHA'Q* publie dans chacun de ses numéros les bordereaux entrés en ordinateur. Ces bordereaux et les index qui en sont issus constituent l'ensemble des données retenues et stockées pour servir de base à l'élaboration des instruments de recherche prévus dans le cadre de l'informatisation du fonds de la CSHTF.

Un vocabulaire appelé à rendre compte de cette matière complexe a été établi : une liste de près de 2 000 mots a été répartie sur les 17 champs thématiques ou domaines brassés par ces archives (11).

La structuration de ce vocabulaire contrôlé en *thesaurus* (thesaurus de recherche historique, thématique et hiérarchisé) espère fournir, à l'analyse une grille de référence et de lecture et, à l'interrogation, un instrument de recherche efficace et suggestif (12).

(10) Conçue à partir du logiciel MINISIS spécialement adapté à la recherche documentaire.

(11) Nature et espace; Hommes et Société; Religion; Droit; Enseignement; Culture; Administration; Finances; Politique; Armée; Travail; Santé; Economie générale; Agriculture et pêche; Artisanat et Commerce; Industrie, mines et énergie; Transport et Communication.

(12) Voir *WATHA'Q* n° 6, 1987, pp. 9-16.

D'autres instruments de recherche sont également prévus à partir de la base de données ARCHIVE : un *dictionnaire biographique* et une *chronologie* de la Tunisie sous le Protectorat pourraient être élaborés à la faveur des éléments retenus au cours de l'analyse du contenu des cartons et grâce au pouvoir classificateur et à la mémoire de l'ordinateur.

Le Projet de la Commission des Sources de l'Histoire Tunisienne en France se situe donc à la rencontre de l'archivistique, de l'histoire et de l'informatique et *WATHAIQ*, le bulletin de la Commission, reflète bien les 3 axes, les 3 pôles que ce projet tente de concilier.

Les opérations de collecte, de mise à la disposition de la recherche et de défrichage par l'ordinateur effectuées dans le cadre du Programme National de Recherche sur l'Histoire du Mouvement National, sont indispensables à une meilleure connaissance de l'histoire contemporaine de la Tunisie. Elles ne sont cependant qu'un élément de ce qui devrait être un réseau plus vaste de documentation et de recherche sur l'histoire de la Tunisie, et dont l'un des premiers impératifs serait la préservation et la conservation du patrimoine archivistique et historique.

Habib BELAÏD* et Kmar MECHRI-BENDANA*

* Chercheurs auprès du Programme national de Recherche sur l'histoire du mouvement national.